

CONDUITE AUTOMOBILE ET HANDICAP

Formation destinée aux enseignants de la conduite (permis B) visant à accompagner les élèves en situation de handicap dans leur parcours d'apprentissage de la conduite automobile.

PUBLIC PRÉREQUIS	DATES MODALITÉS D'INSCRIPTION	VOLUME HORAIRE	LIEU DE FORMATION	TARIF
Enseignants de la conduite titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.	2 sessions/an (cf. site internet). Session possible sur demande (pour min. 3 enseignants). Inscription via formulaire en ligne (cf. site internet).	2 jours consécutifs, 14 heures de formation.	IUT de VELIZY, Locaux du CEREMH. 10-12 Avenue de l'Europe, Bâtiment BOUCHER au RDC, 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.	1778€ / personne.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le fonctionnement global du corps humain.
- Appréhender les différents types de handicap.
- Connaître les démarches pour la régularisation du permis et pour l'obtention du permis de conduire pour une personne en situation de handicap (PSH).
- Sélectionner la législation concernant la conduite automobile en cas d'affection médicale.
- Identifier les adaptations de la conduite et les aménagements du véhicule.
- Évaluer l'aptitude de la conduite d'une PSH.
- Accompagner, orienter une PSH vers des ressources adaptées : les équipementiers.
- Connaître des moyens de financement pour pallier le surcoût lié au handicap.
- Appréhender l'homologation et les assurances des véhicules adaptés.
- Accompagner, évaluer et prévenir les transitions de mobilité chez les conducteurs âgés.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes magistrales, actives et interrogatives : exposé théorique (diaporamas et vidéos).
- Mise en situation et essai sur simulateur.
- Mise en situation, essai et conduite au sein de plusieurs véhiculés aménagés.
- Références bibliographiques, recommandations de bonnes pratiques, articles, thèses et études cliniques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par des questionnaires papiers avant et après la formation.
- Contrôle continu par des questions, des études de cas et des mises en situation pratique.
- Questionnaire de satisfaction après la formation.

CONTENU

- Apports théoriques sur le fonctionnement global du corps humain.
- Définition et typologie des handicaps.
- Permis de conduire : démarches administratives, cadre législatif.
- Aménagements du poste de conduite existants en fonction des capacités.
- Essai de différents aménagements de véhicules.
- Situations de handicap et aménagements de véhicules : l'accès au véhicule, les aides au transfert, le choix du véhicule, le choix du fauteuil roulant.
- Présentation des différents équipementiers.
- Évaluation et formation à la conduite adaptée selon les différents types de handicap.
- Outils d'évaluation, méthodes et outils pédagogiques.
- Présentation du banc de simulation de la conduite.
- Présentation des différents types de financement.
- Présentation des différentes possibilités d'homologation du véhicule.
- Les démarches auprès des assureurs automobiles.
- Contexte et données sur le vieillissement en France.
- Prévention et accompagnement à une transition de mobilité du sujet âgé.
- Évaluation de la conduite du sujet âgé.
- Panorama européen sur la réglementation de la conduite du sujet vieillissant.

FORMATEURS (CEREMH)

- 1 Ergothérapeute Diplômé d'État
- 1 Enseignant à la conduite spécialisé handicap

Des questions ? Contactez-nous : formation@ceremh.org

CONDUITE AUTOMOBILE ET HANDICAP

PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1	
MATIN – 10H À 13H	APRÈS-MIDI – 14H À 18H
ACCUEIL DE 10H À 10H30 • Présentation des formateurs et du CEREMH • Objectifs de la formation • Présentation des participants et recueil des attentes • Questionnaire d'évaluation des acquis des participants pré formation. • Présentation des modalités d'évaluation SÉQUENCE 1 : de 10h30 à 11h30 CORPS HUMAIN ET HANDICAP → Objectifs pédagogiques : • Comprendre le fonctionnement global du corps humain. • Appréhender les différents types de handicap. → Contenu : • Apports théoriques sur le fonctionnement global du corps humain. • Définition et typologie des handicaps. SÉQUENCE 2 : de 11h30 à 13h RÉGLEMENTATION ET DÉMARCHES → Objectifs pédagogiques : • Connaître les démarches pour la régularisation du permis et pour l'obtention du permis de conduire pour une personne en situation de handicap (PSH). • Sélectionner la législation concernant la conduite automobile en cas d'affection médicale. → Contenu : • Permis de conduire : démarches administratives, cadre législatif.	SÉQUENCE 3 : de 14h à 16h AMÉNAGEMENTS POSTE DE CONDUITE → Objectifs pédagogiques : • Identifier les adaptations de la conduite et les aménagements du véhicule. • Connaître les mentions additionnelles codifiées → Contenu : • Aménagements du poste de conduite existants en fonction des capacités. • Situations de handicap et aménagements de véhicules : l'accès au véhicule, les aides au transfert, le choix du véhicule, le choix du fauteuil roulant. • Présentation des différents équipementiers. • Présentation des différentes mentions additionnelles codifiées (sur permis) SÉQUENCE 4 : de 16h à 18h ÉVALUATION APTITUDE CONDUITE → Objectifs pédagogiques : • Évaluer l'aptitude de la conduite d'une PSH. • Accompagner, orienter une PSH vers des ressources adaptées : les équipementiers. → Contenu : • Évaluation et formation à la conduite adaptée selon les différents types de handicap. • Outils d'évaluation, méthodes et outils pédagogiques. • Présentation du banc de simulation de la conduite.

JOUR 2

MATIN – 9H À 12H30

SÉQUENCE 5 : de 9h à 12h30

ÉVALUATION ET AMÉNAGEMENTS

→ Objectifs pédagogiques :

- Identifier les adaptations de la conduite et les aménagements du véhicule.
- Évaluer l'aptitude de la conduite d'une PSH.

→ Contenu :

- Essai de différents aménagements de véhicules.
- Essai du banc de simulation de la conduite.

APRÈS-MIDI – 13H30 À 17H

SÉQUENCE 6 : de 13h30 à 15h

FINANCEMENTS, HOMOLOGATION, ASSURANCE

→ Objectifs pédagogiques :

- Connaître des moyens de financement pour pallier le surcoût lié au handicap.
- Appréhender l'homologation et les assurances des véhicules adaptés.

→ Contenu :

- Présentation des différents types de financement.
- Présentation des différentes possibilités d'homologation du véhicule.
- Les démarches auprès des assureurs automobiles.

SÉQUENCE 7 : de 15h à 16h

CONDUITE ET VIEILLISSEMENT

→ Objectifs pédagogiques :

- Accompagner, évaluer et prévenir les transitions de mobilité chez les conducteurs âgés.

→ Contenu :

- Contexte et données sur le vieillissement en France.
- Prévention et accompagnement à une transition de mobilité du sujet âgé.
- Évaluation de la conduite du sujet âgé.
- Panorama européen sur la réglementation de la conduite du sujet vieillissant.

ÉVALUATION FIN DE FORMATION : de 16h à 17h

- Vrai – Faux
- Études de cas
- Questions – Réponses
- Questionnaire d'évaluation des acquis des participants post formation.
- Questionnaire évaluation de satisfaction